

LE TRAVAIL DOMESTIQUE

DES FEMMES -REMUNERE?



<https://www.petits-fils.com/>

33% du PIB en valeur heures-64% par des femmes

1-Contrat de travail tacite à domicile

2-contribue au bien être de la population

3-intégré au marché du service à la personne il accroît le PIB

4-Faut -il une allocation de l'État pour le travail des femmes à la maison?

5-Équilibre Homme -femme =travail -temps de loisir

Le travail domestique essentiellement produit par des femmes crée de la richesse et devrait être reconnu par un revenu économique.

Un travail non rémunéré pourrait être reconstruit par une allocation de l'État.

Une femme mariée travaillant pour la maison et la famille participe à l'économie.

Ce vide juridique de contrat de travail-tacite mais non déclaré devrait rentrer dans l'économie et pourrait compter comme points de retraite.

LES SUISSESSES VEULENT DE LA RECONNAISSANCE !!

Un problème systémique, pas personnel

«La revendication s'est déplacée, explique [Nicky Le Feuvre, professeure de sociologie à l'Unil.](#)

Le salaire domestique, mobilisateur en Italie ou en Allemagne dans les années 1970,
mais peu évoqué ailleurs, a laissé la place à la demande d'une meilleure répartition des tâches.

Les femmes ne veulent pas de salaire mais plus de partage et de reconnaissance.

Elles effectuent encore aujourd'hui 20 heures de travail domestique de plus que les hommes par semaine, cela a des conséquences sur **leurs carrières, leurs retraites.**

Pour qu'elles aient de meilleures rémunérations, il faudrait **qu'elles travaillent davantage à l'extérieur.**

C'était déjà la première revendication du manifeste de la Grève des femmes, le 14 juin 2019:

«La reconnaissance et une répartition équitable du travail domestique, éducatif et du soin.»
Un an plus tard, la crise du Covid l'a montré avec acuité: ce n'est absolument pas un sujet privé, qui touche les seules familles, mais une urgence publique qui concerne la société tout entière.

Le travail gratuit (le ménage, les soins aux enfants ou aux personnes âgées)

représentait **40 milliards de francs en 2016**, dont 24 milliards provenant des femmes.

La "charge mentale" est très majoritairement féminine.

Ainsi, les Suisses se partageaient trois fois moins de rentes vieillesse que les Suisses en 2017

La faute, en amont, à l'absence de structures d'accueil pour les tout-petits, qui pousse beaucoup de femmes, moins payées que les hommes, à réduire leur temps de travail voire à quitter leur emploi pour élever leurs enfants. Leurs droits sont donc réduits

Le travail domestique augmente le niveau de vie des ménages

À côté du travail rémunéré, nous accomplissons chaque jour diverses tâches domestiques : cuisine, ménage, courses, soins aux enfants ou aux personnes âgées...

Ce travail non rémunéré représente des services. Il participe donc au bien-être matériel de la population, sans pour autant apparaître dans la production nationale, telle que mesurée par le produit intérieur brut (PIB).

Le rapport Stiglitz, qui trait de la mesure du bien-être « au-delà du PIB », souligne ainsi la nécessité de mesurer cette production domestique.

Pour les mères en couple, une semaine de 34 heures de travail domestique

Au niveau macroéconomique, en 2010, entre 42 et 77 milliards d'heures de travail domestique ont été effectuées en France.

Le rapport Stiglitz . Un pays où la production des ménages pour eux-mêmes est importante peut avoir un PIB moins élevé qu'un autre, où davantage de biens et services passent par le marché, alors que les ménages ont la même consommation, si l'on prend en compte celle de leur propre production.

Enfin, pour se rapprocher d'une mesure de bien-être, on pourrait aller plus loin et chercher à mesurer le fait que le travail domestique, s'il permet d'augmenter la consommation du ménage, « coûte » du temps et de l'effort à la personne qui le réalise.

Pour mesurer le bien-être, il faudrait alors prendre en compte le temps de loisir dont dispose chacun, au-delà de son revenu et de sa consommation.

